



Organisme Régional de Formation du Sport Adapté

*Accueillir, accompagner, initier et entraîner au Sport Adapté*

# DIPLÔME ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ (AQSA)

## MODULES 1 ET 2 - FOOTBALL



Encadrer en toute sécurité un public en situation de handicap mental ou présentant des troubles du comportement dans la pratique du **Para Football Adapté**.



### POUR QUI ?

- ▶ Professionnels titulaires d'un diplôme d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s)
- ▶ Bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes intellectuelles dans leur club.



 35 h de formation

 7 au 11 juin 2021

 CREPS de Vichy (Allier)



# DIPLÔME ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ (AQSA)



## MODULES 1 ET 2 - FOOTBALL

### UNE QUALIFICATION FÉDÉRALE !

*Trans'Formation*  
Organisme national de formation de la FFSA

Ce diplôme fédéral permet d'acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation de handicap mental ou psychique et d'obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public

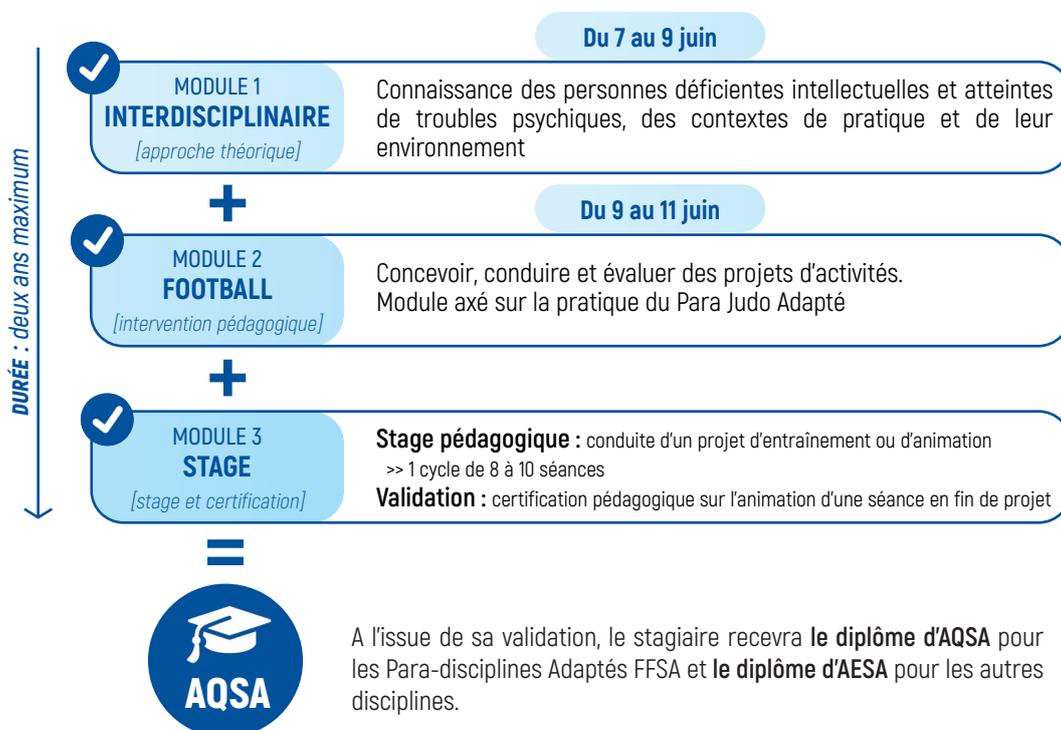
### PUBLIC

- ▶ **Professionnels titulaires d'un diplôme d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s) :**
  - > Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
  - > Diplôme de l'enseignement supérieur : DEUG ou Licence STAPS
  - > Diplôme de la branche Sport : CQP
- ▶ **Bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique dans leur club\***

\* ouverte mais non qualifiante : une attestation de participation sera délivrée

### ORGANISATION

 DURÉE > 35 h / 5 jours



Les modules 1 et 2 se déroulent au **CREPS de Vichy à Bellerive-sur-Allier**.

Possibilité de participer uniquement au module 2 pour les personnes ayant déjà suivi le module 1.



## OBJECTIFS

**Le module 1** apporte une connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique d'Activités Physiques et Sportives et de leur environnement.

**Le module 2** permet de concevoir une intervention pédagogique pour permettre aux personnes en situation de handicap mental ou psychique de comprendre et progresser dans une discipline sportive tout en respectant la logique de l'activité.



### COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût module 1 + module 2 :

> 750 € [FINANCEMENT EMPLOYEUR]

> 480 € [TARIF INDIVIDUEL]

Coût pour un module (1 ou 2) :

> 450 € [FINANCEMENT EMPLOYEUR]

> 240 € [TARIF INDIVIDUEL]



### HÉBERGEMENT/RESTAURATION

> Repas du midi sur demande

> Possibilité de formule « TOUT COMPRIS »  
hébergement et restauration complète sur demande



Les modules peuvent être suivis en formation complète ou de manière indépendante dans une limite de 2 ans.  
Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les OPCO (Opérateurs de Compétence)



## La suite de la formation

### MODULE 3

### STAGE

- ▶ Le stage doit être en lien avec la discipline sportive du stagiaire ou le domaine de l'Activité Physique pour Tous.
- ▶ Le stagiaire choisit la structure dans laquelle il souhaite faire valider son stage, de préférence :
  - > celle dans laquelle il intervient habituellement (hors établissement médico-social ou de santé mentale)
  - > à défaut dans une association sportive affiliée à la FFSA ou dans une association affiliée à la fédération délégataire de la discipline.
- ▶ En amont de la certification, le stagiaire fera parvenir à l'ORFSA son projet avec l'ensemble des séances réalisées et analysées, ainsi que la séance qui sera certifiée. La date de la certification doit être définie 1 mois avant sa réalisation.

# DIPLÔME ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ (AQSA) MODULES 1 ET 2 - FOOTBALL



## INSCRIPTIONS

### PRÉ-REQUIS

Être licencié FFSA et intervenir (ou avoir le projet d'intervenir) dans une structure accueillant du public en situation de handicap dans le cadre d'une association sportive FFSA

Pour vous pré-inscrire à cette formation ► <https://urlz.fr/dz0M>

Pour avoir plus d'informations, contactez **François-Xavier GIRARD** :

✉ [fx.girard@sportadapte-aura.fr](mailto:fx.girard@sportadapte-aura.fr)

☎ 06 60 90 53 95

[www.sportadapte-aura.fr](http://www.sportadapte-aura.fr)

Siège social :  
16, place Jean-Jacques Rousseau - CS 92013  
38307 BOURGOIN-JALLIEU Cedex

✉ [contact@sportadapte-aura.fr](mailto:contact@sportadapte-aura.fr)



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Antenne de Clermont :  
43, rue de Blanzat  
63100 CLERMONT-FERRAND

☎ 07 60 99 39 20



avec le soutien de

Soutenu  
par

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes